

TELEGRAPHIE

AU COMTE DES DEUX-MONTAGNES

Grande assemblée

M. Girouard est choisi pour être candidat

Sainte Scholastique, 4—Aujourd'hui, près de 700 personnes, dont 500 conservateurs, se sont réunies dans la grande salle du palais de justice, M. Louis Rodrigue, notre maire, a présidé. M. Beauchamp a ouvert l'assemblée par des remarques très appropriées, disant qu'il comptait beaucoup sur l'esprit d'union, car les aspirants à la candidature étaient très nombreux et les qualités pour recueillir la succession du regretté M. Daoust, il finit en promettant son appui à celui qui serait choisi.

L'honorable M. Ouimet, en se levant pour prendre la parole, a été accueilli par des salves d'applaudissements prolongés et tout son discours est resté gravé dans les esprits. Les questions politiques qu'il a posées ont été très bien accueillies et il a été très apprécié.

On a ensuite parlé avec beaucoup d'effet, M. M. Champagne, notaire, Girouard, notaire, le Dr Wilson, Fautoux, notaire, Forest, notaire, et L. Z. Raymond. Tous ont cordialement promis leur appui au candidat qui serait préféré, et chacun d'eux avait des droits réels à la candidature. Ils ont fait preuve d'une abnégation bien louable.

M. le Dr M. Gagnon, de St Augustin, a ensuite proposé avec M. Fautoux, de St Benoît, comme second, que M. Girouard soit le candidat conservateur.

Cette motion a été adoptée au milieu d'un enthousiasme et avec une parfaite unanimité. M. Girouard a remercié en termes émus et très élogieux. Ce monsieur est, comme on le sait, un charmant orateur et il est très renseigné. Il est le descendant de Girouard, qui versèrent leur sang en 1837.

Cette motion d'organisation est ensuite nommée avec M. B. Beauchamp, président, docteur Pagé, de Saint-Hermas, secrétaire.

Le candidat Girouard a reçu les félicitations de tous et l'on ne doute pas de la victoire. Les adversaires ont compris sur les directions qu'ils ont eues, ils ont cherché à prouver, mais sont tombés défaits de l'union parfaite qui régnait parmi nous. Ils compraient sans la noblesse de caractère des nombreux aspirants candidats. Beaucoup de libéraux appuieront M. Girouard, A. St-Scholastique, tout le monde est prêt à voter en faveur de ce choix fait. Avec le notaire Forest à St-Scholastique, le Dr Wilson et M. Raymond à St-Clair, l'avocat Champagne, le notaire Fautoux et M. Goulet à St-Eustache, le Dr Mignault à St-Augustin, M. Beauchamp, Dr Pagé et M. Michel Lalonde, maire, à St-Hermas, etc., et le comté est certainement gagné.

Après le choix du candidat pour Ottawa, M. Beauchamp a annoncé sa candidature pour Québec. Et comme d'habitude, M. Beauchamp sera élu. Plus que jamais, il est populaire dans le comté. L'accueil qui lui a été fait à l'assemblée en est la preuve.

L'ÉLECTION DE PRINCE-ÉDOUARD
Le candidat conservateur élu
Pictou, 4—M. Millar, candidat conservateur, a été élu, aujourd'hui dans le comté de Prince-Édouard, par une majorité de 210 voix sur son concurrent, M. Platt.

Aux dernières élections, M. Millar avait été élu que par 50 voix de majorité.
Voici le résultat en majorités, dans les divers comtés de ce comté:

	Platt	Millar
Pictou	115	110
Marysburg, sud	115	110
Marysburg, nord	84	163
Ameliasburg	145	110
Hollowell	115	110
Wellington	4	110
Hillier	110	110
Sophsburg	71	110
	201	504
	201	204

Majorité totale pour M. Millar..... 210

L'ÉLECTION DE LENNOX
M. Wilson, le candidat conservateur, élu

Napanee, 4—Aux dernières élections, M. Wilson, libéral, avait été élu par une majorité de 90 voix, dans le comté de Lennox.
Aujourd'hui, son adversaire, M. Wilson, conservateur, a été élu par 31 voix de majorité.

Voici l'état des voix par majorités:

	Allison	Wilson
Napanee	61	1
Richmond	1	51
Adolphstown	10	10
Fredericksburg Nord	13	13
Sud	70	70
Ormslow	52	70
Bath	0	0
	100	181
	100	100

Majorité pour M. Wilson..... 31

NOUVELLES D'OTTAWA

La loi canadienne sur la marine marchande—La Cour Suprême—Une nouvelle élection annulée—Une mesure de présidence—Relations commerciales avec les États-Unis—Conservation.

Ottawa, 4—D'après M. Smith, député ministre de la marine à Ottawa, les accusations portées par M. Starnes, Edmondson, devant la commission du travail, à Londres, contre nos lois maritimes sont sans fondement. Naturellement M. Smith préfère attendre le retour du ministre de la marine pour donner tous les renseignements désirés. Mais il peut dire que M. Edmondson a oublié que le parlement a adopté, à sa der-

nière session, les lois la plus sévères contre les abus dont il se plaint.

Vu que ces lois ne sont venues en force que le 10 novembre dernier, il faut nécessairement attendre l'ouverture de la navigation pour juger de leur effet.

Elles dépendent certain, autant qu'on a pu en juger, qu'elles remédieraient à tout ce qui pourrait être défectueux dans la législation antérieure, spécialement au chargement des ponts des navires en bois.

—La cour Suprême a siégé aujourd'hui. M. Blake du Pacifique Canadien vs. onnes McLennan a été continué. M. Blake représente le Pacifique Canadien.

—Les honorables juges Bélanger et Mailhot ont annulé l'élection de M. Thomas Murray, pour actes illégaux par ses agents dans le comté de Pontiac.

—Les honorables juges ont décidé d'abolir la charge de M. Frank Abbott avait occupé jusqu'ici. Désormais les ouvriers seront payés par chèque.

Cette mesure a été prise à cause de l'assaut incendiaire commis sur M. Abbott il y a quelques temps.

Il était remarqué que l'on prenait les négociations pour étendre nos relations commerciales avec les États-Unis. Cette mesure était fondée et ce soir on annonce que sir John Thompson et les honorables M. East et M. Bowell partent lundi pour Washington. Les ministres refusent encore de donner des renseignements sur le caractère de leur mission, mais on suppose généralement qu'en vue de la phase à laquelle en est arrivée la question de la mer de Behring, aujourd'hui, M. Blake croit que le moment est venu de reprendre les négociations sur les questions générales qui sont restées en suspens entre le Canada et les États-Unis.

On est très occupé dans les départements à recueillir des statistiques pour pouvoir juger des changements survenus dans le commerce l'année dernière. On croit que l'on fera une bonne mesure de toute la question commerciale et que des deux côtés on fera de grands efforts pour effectuer un arrangement équitable pour étendre le commerce sans préjudice à la mère patrie et sans opérer aucune affiliation politique avec les États-Unis. Cette nouvelle cause a été manifestée dans les bureaux officiels à Washington au sujet des procédures prises à Montréal, contre deux douaniers américains, on peut dire que le gouvernement a décidé d'employer un avocat pour surveiller les causes au nom de la Couronne et que des agents du ministère de la Justice ont reçu des instructions à ce sujet.

—L'hon. M. Greenway, le premier ministre du Manitoba, a fait une visite amicale ce matin à l'hon. M. Abbott.

NOUVELLES DE QUEBEC

La mairie de St-Joseph-Beauce—M. Bresse n'a pas fait de testament—Morts subites—La compagnie des tramways de Québec.

Québec, 4—M. Lièvre Taschereau, avocat, C. R., a été réélu maire du village de St-Joseph, Beauce, unaniment.

—On dit que l'hon. M. Bresse, conseiller législatif, est mort sans avoir pu faire de testament.

—Mme Martel, mère de M. Elzard Martel, fermier, résidant à la quatrième concession de St-Augustin, comté de Portneuf, âgée de 70 ans, a été trouvée morte dans son lit, mardi matin. Elle était indisposée depuis quelques jours.

—M. Venant Drouin, un vieux cultivateur de Saint-Gilles, a aussi été trouvé mort dans son lit, la semaine dernière.

Dans ces deux cas, le coroner Beland a été avisé et il n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

—La semaine dernière un cultivateur de Ste-Croix, comté de Lotbinière, Louis Hébert, âgé de 55 ans, est mort subitement d'une congestion de poumons. M. le député coroner Legendre a tenu une enquête et les jurés ont rendu un verdict conforme aux faits.

—L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie des chars urbains de Québec a eu lieu, et les messieurs dont les noms suivent ont été réélus pour l'année courante:

C. St Michel, G. R. Renfrew, J. O. Thomson, H. Hossack, D. O. Thomson, F. Tessier et G. G. Gagnon.

Les directeurs ont ensuite réélu M. C. St Michel, président, et M. W. Hossack, vice-président.

RESUME TELEGRAPHIQUE

MM. Jones et Farrell, libérateurs, et M. M. Kenny et Stairs, conservateurs, ont été mis en nomination comme candidats à l'élection d'un membre pour la Chambre des Communes pour Halifax.

—Un nègre Samuel Robinson, est mort dimanche à Hockensack, à l'âge de 107 ans.

—Le président Grieg possédait en Angleterre des propriétés valant plus de \$700,000.

—Edward Hubbell, ex-payeur à la banque d'Ottawa, a été arrêté sous accusation d'avoir détourné une somme de \$1,100 et une autre de \$100. Son procès est remis à samedi prochain.

—On croit que la Commission Royale reprendra ses travaux à Québec, sous la présidence de M. G. Gagnon.

—Il est intéressant à noter le tremblement de terre, qui a secoué la mort au Japon, en octobre, dernier, avait été prédit d'avance, jour par jour, par un lettre anonyme, que l'on conserve comme curiosité dans les archives du gouvernement.

—Il est intéressant à noter le tremblement de terre, qui a secoué la mort au Japon, en octobre, dernier, avait été prédit d'avance, jour par jour, par un lettre anonyme, que l'on conserve comme curiosité dans les archives du gouvernement.

—L'église catholique de Lyndeville, Vermont, a été détruite par un incendie, hier. La perte est de cinq mille piastres. On croit que le feu a été com-

munié par des cierges qui brûlaient sur l'autel.

—La Gazette de Moscou a publié un article belliqueux dans lequel elle dit que les colons allemands établis en Russie forment l'avant-garde d'une armée allemande.

—La lutte entreprise contre la Loterie de Louisiane est terminée. Le complot a été abandonné par elle. Elle veut éviter un conflit et ne prendra pas une nouvelle charte.

COTE DES NEIGES

Nous avons reçu une troisième communication sur les incidents relatifs aux dernières élections à la Côte des Neiges.

Il nous est impossible de continuer dans nos colonnes une discussion acrimonieuse, toute faite de personnalités blessantes et dans laquelle nous ne voyons aucun principe en jeu.

Nous avons publié l'attaque, nous ayons, en toute justice, publié la riposte; mais en ce qui nous concerne nous déclarons l'incident clos.

Nous conseillons sincèrement aux adversaires de la considérer de même. La lutte finie, on doit enterrer la hache de guerre et ne pas entretenir des animosités regrettables.

TRAIT DE PROBITÉ

Un nommé Alfred Leblanc, domicilié au No 409 rue Logue, a été arrêté, hier soir, sur la rue Craig, un vieillard d'origine irlandaise qui, ayant fait de trop copieuses libations tomba sur le trottoir sans pouvoir se relever.

M. Leblanc lui ayant prêté son aide, le vieillard continua à avancer en chancelant jusqu'à la rue St-Paul, où il tomba de nouveau. Là, le fils de la Verte Erin fut arrêté par la police.

Dans l'intervalle, le nommé Leblanc était retourné sur ses pas, trouva, à l'endroit où il avait aidé le vieillard à se relever, une montre en argent avec chaîne, représentant une valeur d'environ \$10. Il supposait que cette montre appartenait au vieillard et il alla la déposer au bureau de police afin qu'on la rendit à son propriétaire.

Peu après un constable entra avec le vieux propriétaire. En entrant, celui-ci s'écria: "On m'a volé ma montre", et c'était celle qu'il avait trouvée M. Leblanc.

Cet acte de la part de M. Leblanc lui a mérité les félicitations du sergent de police et de toutes les personnes qui on été témoins.

Dialogues

—Un bon rouge:
—On a beau dire: Mercier est toujours Mercier.
—Un bonnet homme:
—Oui, sans doute; mais le 8 mars prochain, il sera remercié!

—Je déclare avec plaisir que j'ai fait usage avec satisfaction dans ma famille de l'émulsion Dukhart à l'huile de Foie de Morue et de Miel. Je la recommande avec plaisir à tout le monde public, sachant que c'est un remède excellent et effectif pour tous les cas de toux, rhumes, et faiblesse de poumons. Chas. J. Holt, Rector of the Church of Holy Innocents, Baltimore, Md.

MARCHE DE DETAIL

LÉGUMES	
Pommes de terre, le sac	0 75 0 70
Choux, le douz.	0 50 0 40
Oignons, le quart	0 25 0 20
Nerfs, le minot.	0 35 0 30
Bettes, le minot.	0 35 0 30
Carottes, le sac	0 25 0 20
Fenouil, le minot.	0 50 0 40
Persil, le douz.	0 50 0 40
Topinambour, le panier	0 50 0 40
Chou-fleur, le panier	0 50 0 40
Chou de Bruxelles, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Savoie, le panier	0 50 0 40
Chou de Milan, le panier	0 50 0 40
Chou de Hollande, le panier	0 50 0 40
Chou de Belgique, le panier	0 50 0 40
Chou de France, le panier	0 50 0 40
Chou de Prusse, le panier	0 50 0 40
Chou de Danemark, le panier	0 50 0 40
Chou de Suède, le panier	0 50 0 40
Chou de Norvège, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie, le panier	0 50 0 40
Chou de Grèce, le panier	0 50 0 40
Chou de Turquie, le panier	0 50 0 40
Chou de Perse, le panier	0 50 0 40
Chou de Chine, le panier	0 50 0 40
Chou de Japon, le panier	0 50 0 40
Chou de Corée, le panier	0 50 0 40
Chou de Sibirie, le panier	0 50 0 40
Chou de Russie, le panier	0 50 0 40
Chou de Pologne, le panier	0 50 0 40
Chou de Bohême, le panier	0 50 0 40
Chou de Moravie, le panier	0 50 0 40
Chou de Silésie, le panier	0 50 0 40
Chou de Galicie, le panier	0 50 0 40
Chou de Cracovie, le panier	0 50 0 40
Chou de Hongrie, le panier	0 50 0 40
Chou de Roumanie, le panier	0 50 0 40
Chou de Serbie, le panier	0 50 0 40
Chou de Bulgarie	

BULLETIN

Le testament du cardinal Manning a été ouvert hier. Il montre que le prélat possédait à sa mort moins de cent louis et une petite bibliothèque.

Cela parle plus haut que les plus éloquentes panegyriques et prouve la charité de l'illustre archevêque.

La marquise Plessis ayant institué le pape son légataire universel, ses héritiers contestèrent la validité de son testament.

Le tribunal français vient de décider qu'en dépit des événements de 1870 et de l'abolition du pouvoir temporel, le pape est souverain et a droit d'hériter de propriétés en France, comme les autres souverains.

Des nouvelles de Ouderman, l'une des fortes de Mahdi dans le Soudan, et d'Otto Ehrwalder et deux religieux viennent de s'échapper après avoir été retenus prisonniers pendant neuf ans par les Arabes fanatiques, annonçant que les naturels sont en conflits continus et que l'état des affaires est sérieux.

Les dépêches de Chine annoncent que tous les mandarins qui ont favorisé la récente insurrection dans le Nord-Est de la Chine, ou qui n'ont pas aidé le gouvernement à supprimer la révolte ont été révoqués.

Le gouvernement de Céléste Empire paie toutes les indemnités demandées pour le meurtre des étrangers ou les dommages qui leur ont été causés.

UN PARALLELE

L'ex-premier ministre et le premier ministre actuel, dit la Star, n'ont jamais produit de contraste plus frappant que dans leur discours respectifs à l'assemblée de Ste Anne.

L'hon. M. de Boucherville a été calme, logique. Son discours est rempli d'arguments basés sur des faits et appuyés sur le raisonnement.

La harangue de M. Mercier a été hystérique et incendiaire; il a fait appel aux préjugés et à la passion.

L'hon. M. de Boucherville a exposé au peuple clairement et succinctement les motifs qui ont forcé le lieutenant-gouverneur Angers à renvoyer d'office ses ministres. Il a esquissé à grands traits l'affaire de la Baie des Chaleurs telle qu'elle est exposée par le comité du Sénat et a démontré que le contrat avait été accordé au plus haut soumissionnaire, à l'entrepreneur qui demandait \$140,000 de plus que ses concurrents.

A cette accusation positive et écrasante, M. Mercier a répondu et sa réponse vaut la peine d'être reproduite:

"On a parlé de l'affaire de la Baie des Chaleurs. Il n'est pas très à-propos de parler de chaleurs par cette température (rires), mais il me faut bien en dire quelque chose. Les accusations portées contre moi, sont de lâches mensonges. Je puis rendre compte de chaque sou de l'argent que l'on m'accuse d'avoir reçu."

Cela seulement, et rien de plus. Après cela, il abandonna le sujet.

L'ex-premier ministre de la province est accusé par des preuves de circonstance d'avoir permis qu'un contrat fut vendu pour \$100,000; d'avoir permis que son parti profitât de cette opération; d'avoir gardé à ses côtés des ministres qui ont profités du vol, et d'être personnellement dans une position tout à fait fautive, en toute cette affaire. Et sa réponse est une grosse plaisanterie, une dénégation générale et dont l'application n'est pas claire et une déclaration qu'il peut rendre compte de tout l'argent qu'il est accusé d'avoir reçu.

La Commission Royale ne l'a pas trouvé coupable d'avoir détourné de l'argent personnellement du fonds du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et sa violente défense sur ce point consiste à repousser un ombre.

A plusieurs reprises, M. Mercier se lamenta de la manière la plus pathétique sur la perte de son salaire (sic). "Cinq cent piastres par mois" "Il rappelle ce chiffre avec un air de tristesse" et aujourd'hui, ce gros salaire a échappé à l'enfer, au peuple qui a trois résidences, des chevaux de race, de riches fourrures et qui peut se payer des tours princiers sur le continent. Ce salaire est allé au grand seigneur qui n'en a pas besoin.

Mais le passage le plus téméraire, peut-être, de son discours, est celui où il déclare que le Pape est un libéral, et par conséquent un ennemi de M. de Boucherville. Il a déjà été bien établi depuis longtemps que ni le Pape ni son Eglise n'aiment à servir de supports de parti pour étayer les fortunes déclinées d'une bande d'aventuriers.

M. Mercier verra bientôt qu'il peut abuser des faveurs reçues dans le passé, jusqu'au point où cet abus tournera contre lui, et que l'Eglise qui se plaisait à récompenser un fidèle enfant trouvera qu'il en est tout autrement de partager la responsabilité de sa conduite, quand il est devenu un enfant prodigue sans repentir.

Une phrase de sa harangue décevante rappelle d'une manière malheureuse l'avocat infâme Wholes dans "Bleak House".

voix étouffée: "Je suis veuf avec trois filles—Emma, Jeanne et Caroline—et mon désir est de remplir les devoirs de la vie de manière à leur laisser un nom honorable."

L'ex-premier ministre Mercier, vers la fin de sa pitoyable harangue dans laquelle il a essayé d'esquiver toutes les accusations et de se rendre sympathique, est bien près de teindre le langage de l'avocat du drame, lorsqu'il dit:

"Messieurs, je suis père de famille, et je désire laisser un nom sans tache à mes enfants."

Wholes et lui devraient avoir eu plus tôt cette bonne idée.

LAPRAIRIE

Le sort de M. Geo. Duhamel, l'ex-commissaire des terres de la couronne est scellé. M. Doyon, son adversaire sera élu par une très forte majorité.

Il aura pour lui tout le parti conservateur qui a élu M. Pelletier l'an dernier, et tous les libéraux et nationaux du comté dégoûtés des tritopages du mercérisme.

Dans St Isidore, la paroisse de M. Doyon, sa majorité sera écrasante, et on peut s'attendre que le conservateur fera noblement son devoir.

Les libéraux, pour se donner du courage, avaient répandu le bruit que le Dr Brisson, le préfet du comté, et un chef conservateur combattait la candidature de M. Doyon. C'est une fausseté contre laquelle notre ami proteste énergiquement. Le Dr Brisson reste fidèle à la cause conservatrice et M. Duhamel peut préparer son paquet.

LA SEMAINE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 4 février 1892.

La semaine commerciale et financière est calme en ce moment, peut-être de ce calme qui précède la tempête, car la perspective des affaires d'ici au printemps n'est pas sans nuages. Non pas précisément que ces nuages menacent les banques directement, mais les institutions de crédit ne sont pas tout à fait à l'abri des secousses qui peuvent menacer telle ou telle branche de commerce. Les banques de Québec ne sont pas sorties indemnes de la tourmente qui vient de passer sur la banque et le commerce de cuir, et même la bourgeoisie qui menace ici le commerce de nouveautés pourra bien causer quelques pertes aux banques de Montréal, quoiqu'elles soient généralement couvertes par de bons endosseurs. On calcule qu'une banque ne perd rien quand son client qui fait faillite peut pour un dividende de 30 p. c. la différence étant couverte par les endosseurs.

Cette règle souffre peu d'exceptions. Mais si les banques se croient à peu près assurées de retirer leurs fonds, elles n'en sont pas moins gênées par l'immobilisation momentanée d'une partie de leurs capitaux, et, en temps de crise, comme aujourd'hui elles se gardent d'ouvrir de nouveaux comptes se contentant de soutenir leurs clients dans la mesure que la prudence doit leur dicter.

Dans cette situation, on ne comprend que les banques gardent et gardent leurs capitaux plutôt que de les risquer sur des chances, et préfèrent perdre leurs capitaux. De là aussi l'abondance des fonds qui cherchent un emploi en prêts à demande, ce genre de placement étant garanti par le transfert de biens hypothéqués pouvant être réalisés à une bonne échéance.

Les courtiers qui offrent entre autres les valeurs à transférer, une bonne garantie personnelle, empruntent à 4 p. c. et les autres à 4 1/2 p. c.

Les billets de clients sont escomptés à 7 p. c. taux régulier.

Le 4 février est une échéance assez chargée pour les billets de marchandises sèches; et d'après nos informations cette échéance n'a pas été honorée d'une manière très-satisfaisante. Les banques ont, naturellement, été assez bien couvertes par leurs clients du gros qui ont financé pour y arriver, mais c'est dans le gros que l'on se plaint de la pénurie d'argent. Une maison nous dit qu'elle a reçu un quart comptant et qu'elle a été obligée de renouveler le reste; d'autres ont été payées de moitié et même un peu plus, mais toutes s'accordent à dire que cette échéance n'a pas été meilleure que la pire de celles des temps critiques de l'année dernière.

Le marché monétaire à Londres est sans changement, les prêts à demande y sont cotés de 1/2 à 2 p. c. A New-York, les prêts aux titres sont cotés de 1/2 à 2 p. c.

Le change est plus ferme. Les banques vendent leurs traites sur New-York au taux de 0 1/2 à 0 1/4 et à 0 1/2 de prime, et leurs traites à demande au taux de 0 1/2 à 0 1/4 de prime. Le change sur New-York va de 1/2 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier à New-York 5 20 pour papier long et 5 17 1/2 pour papier court.

Malgré l'instabilité de la situation commerciale, la bourse est active et ferme, ce qui s'explique un peu par l'abondance des fonds à la disposition des spéculateurs. La fermeté est d'ailleurs à peu près restreinte aux actions de banque; les autres sont en général plus faibles.

La banque de Montréal s'est maintenue entre 221 et 222; aujourd'hui, elle a fait 221 et 221 1/2; clôturant à 221 1/2 vendeurs et 220 acheteurs.

La banque du Commerce est en hausse à 14 1/2; la Banque de Montréal est à 140. Dix actions de la banque de Québec ont été vendues à 121. La banque du Peuple dont le prochain dividende sera payable le 1er mars, a fait 60, plus elle a atteint le pair et s'y est maintenue. En clôture, on a coté 102 vendeurs et 100 acheteurs.

Les banques canadiennes sont cotées comme suit:

Table with 3 columns: Bank Name, Bid (Vend.), Ask (Ach.). Includes Banque du Peuple, B. Jacq-Cartier, B. Hochelaga, B. Nationale, B. Ville-Marie.

Parmi les valeurs diverses, le Richelieu a été l'objet de l'attention spéciale des spéculateurs. Les actions qui, grâce sans doute à une manipulation habile étaient remontées jusqu'à 67, ont baissé ce matin à 59.

Le Pacifique Canadien n'a pas maintenu sa position à la hausse; il est revenu dans les cotes de 88 à 89. La Cie de Téléphone Bell a fait 150, le Gaz, 205, le Câble Commercial 151. Les Chars Urbains sont cotés en clôture 187 vendeurs et 180 acheteurs. Quelques actions de compagnies de Colon

ont été cotées; la Cie St-Joseph à 99, la Cie de Montréal à 95 et à 95 1/2, et la Dominion Cotton Mills à 131.

Il est difficile de caractériser la situation du commerce d'une manière exacte; on risque d'exagérer les difficultés ou l'optimisme. On ne peut mener à aucun bon résultat. Le côté gros est que l'argent ne circule pas; les récoltes restent, par quelle influence on ignore, entre les mains des cultivateurs; les marchands ne reçoivent presque pas d'argent; ceux qui sont prêts à vendre leurs achats en conséquence et commandent peu, les autres donnent des commandes plus considérables, mais essaient assez souvent des refus déguisés sous la forme la plus polie possible et finissent par comprendre qu'on n'ose pas leur vendre.

Les faillites qui ont lieu depuis deux ans et qui continuent, doivent pourtant avoir produit un certain effet d'élagage, de sélection, qui a dû permettre aux marchands restés debout d'augmenter leur clientèle et leurs ventes par conséquent d'augmenter aussi leurs profits en diminuant la concurrence.

Il nous reste à passer un mois ou deux d'une période critique; le printemps devra nécessairement ramener le mouvement des fonds et l'activité du commerce.

Alcalis—Les potasses sont lourdes et un peu faibles. On cote les premières de \$1.30 à \$1.40; les secondes, de \$1.80 à \$1.90; et les perlasses sont nominales à \$0.15.

Bois de construction—Rien de changé par la situation de ce marché; dans les chantiers on ne manquant pas de neige pour commencer le transport des billes. En ville, la perspective de la construction s'améliore bien lentement et les entrepreneurs ont pu célébrer leur fête d'hiver sans être troublés du soul de leurs travaux.

BEURRE ET FROMAGE

La demande de beurres de beurriers pour l'exportation est encore bonne et domine le lieu, un bon courant d'affaires si les exportateurs pouvaient se procurer le stock qu'il leur faut aux prix qu'ils peuvent payer. Nous croyons qu'une grande partie des beurriers bien conservés de juillet et août qu'ils ont payés à 23 et 23 1/2 cents est maintenant écoulée et qu'il ne reste plus en disponible par gros lots que des beurriers de date plus récente dont on ne veut pas se dessaisir à moins d'une fraction au-dessus de 24 cents que les exportateurs ne veulent pas encore payer.

Le commerce local a été un acheteur actif, sauf ces jours-ci, et comme après avoir fait un bon courant d'affaires pas trop de beurre sur le marché, les détenteurs sont fermes. Quelques-uns même songeraient d'abord, à augmenter un peu leur prix.

Les beurres des townships font en gros jusqu'à 21 et 22 cents à la tinette, descendant à 19 et 20 cents, et même au détail. Les beurriers de date plus récente valent jusqu'à 18 et 19 cents.

Le ton du marché reste ferme en sympathie avec les marchés étrangers. Le câble compte maintenant 58 s, mais les avis particuliers donnent 50 et 60 s. Le ton du marché reste ferme en sympathie avec les marchés étrangers. Le câble compte maintenant 58 s, mais les avis particuliers donnent 50 et 60 s.

Cuirs et peaux.—Les affaires à Québec prennent une tournure plus rassurante; pas de nouvelle faillite depuis huit jours, ici, les choses sont aussi plus calmes. Les manufacturiers de chaussures en sont encore dans le marché que pour de petits achats, ils ne travaillent guère que sur le dougola et comme ils ont encore le temps de travailler aux ordres du printemps, ils ne se pressent pas d'acheter, afin de faire dater leurs billets du mois prochain.

Les peaux sont très-actives, les arrivages sont modérés, mais la demande des tanneurs n'est pas brillante.

On paie aux bouchers:

Table with 2 columns: Item, Price. Includes No 1, No 2, No 3, Moutons, Veaux, Agneaux.

Draps et nouveautés.—Le détail en ville est absolument tranquille; à la campagne, il est un peu actif. Les collections sont difficiles partout, et les marchands de gros refusent souvent de vendre à des prix qui ne leur conviennent pas, tandis que d'autres dont la situation est meilleure, ne veulent pas acheter. C'est difficile de prévoir l'issue de cette situation.

Dans tous le cas, on s'accorde à trouver le commerce de nouveautés aussi mauvais que dans les périodes précédentes de 1891.

Epiciers.—Marché assez actif pour les marchandises de grande consommation. Les titres sont en demande, aux prix antérieurs.

Les sucres jaunes valent 3 9/16 à 4 1/4 par gradation de 1 c. Les sucres blancs se vendent:

Table with 2 columns: Item, Price. Includes Sucre moulu, Sucre en morceaux, Sucre en boîtes.

En poudre, en quarts, 5 c. Extra granulé, en quarts, 4 1/2 c. Par lots de 15 quarts 1/2 de moins.

A propos de sucre nous trouvons dans un journal de cette ville l'information suivante que nous donnons sous toutes réserves:

Il paraît que l'on aurait du trouble dans l'association des épiciers de gros; un des membres de l'association aurait vendu beaucoup de sucre à je adessous du prix de l'association, et il aurait été notifié d'avoir à cesser et à payer l'amende.

S'il refuse, l'association prendra des mesures sévères. On croit que les épiciers, probablement qu'elle baissera ses prix plus bas que les siens, et l'expulsera.

Dans les mélasse, on affirme que le dernier lot de Barbades qui fut encore entre les mains de spéculateurs, vient d'être acheté par une maison de gros, de sorte que tout ce qu'il y a sur le marché est entre les mains des épiciers de gros qui vont probablement s'entendre sur le prix. Ce qui fait croire à la possibilité d'une hausse prochaine sur cet article.

Les raisins de Valence de l'année dernière, se vendent partout 3 cents la livre, les autres sont à 2 cents et même peut-être un peu moins.

GRAINS ET FARINES

Toujours la baisse sur le blé en Europe. Mark Lane Express, de lundi, dit: Les blés anglais ont encore baissé de 1 s. Les ventes ont été augmentées. Les blés étrangers sont lourds, le blé d'Amérique coté à 40 s. 3 d. et le roux d'hiver à 38 s. 6 d.

L'orge et le seigle ont baissé; l'avoine américaine baisse 18 s. 3 d. Le maïs est difficile à placer. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais se vendent au prix réduit; tous les blés étrangers sont en faveur; les blés de l'Inde et d'Amérique perdent 3 d. Le prix des farines est en faveur des acheteurs. La bonne orge à malter est ferme, mais l'orge à moudre a baissé de 6 d. et l'avoine de 3 d. Les pois sont en baisse de 1 à 2 s. Les haricots et le seigle sont négligés. La graine de lin est en baisse de 1/2 d.

Berbohm cote les pois canadiens à Liverpool 5 s. 9 d. Les marchés français de province sont tranquilles et faibles. L'Evening List (Dornbusch), à la date du 19 janvier, dit: "Les gélides rigoureuses et les attaques de blés et de farines étrangers tenus dans le Royaume-Uni se montent à environ 26,600,000 minots, contre 16,544,000 minots en 1891 et 17,816,000 en 1890.

Les nouvelles des récoltes en France sont favorables; le blé a une belle apparence et toutes les céréales promettent beaucoup. Les gélés récentes ne paraissent pas avoir affecté les jeunes tiges, car les champs sont généralement couverts de neige. En Allemagne, la récolte de seigle paraît plus avancée que l'année dernière, et le blé se développe vigoureusement et laissant rien à désirer.

Les rapports du gouvernement sur la récolte de l'Inde représentent la perspective comme assez satisfaisante. L'Economiste Français en date du 16 janvier dit également: "Par contre, la température actuelle est assez favorable aux récoltes en terre, qui, abritées aujourd'hui par un manteau de neige, pourront subir sans aucun inconvénient les effets salutaires des froûds actuels. L'année se présente sous de bons auspices assez favorables à cet égard."

Le mémorandum cité de Dornbusch le tableau comparatif suivant des stocks d'ins le monde entier, au 1er janvier 1892:

Table with 3 columns: Country, 1892, 1891. Includes Anglettere, Stocks disponibles, Etats-Unis, Californie, Angleterre, etc.

Aux Etats-Unis la semaine qui s'est écoulée depuis notre dernière revue a été continue et active. Les influences prépondérantes sont la faiblesse des marchés d'Europe, le petit nombre des chargements expédiés, la persistance de livraisons abondantes dans le Nord-Ouest, et la température favorable au blé d'hiver. Le blé sur maïs à Chicago est descendu au-dessous de 90c, et à New-York au-dessous de \$1. Les marchés disponibles ne sont pas plus fermes.

Voici les cours comparés des principaux marchés des Etats-Unis:

Table with 2 columns: Location, Price. Includes Chicago, New-York, St-Louis, Duluth.

M. Thos Bell, de la Maison Scott, Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham, écrit:

"Pendant plus d'un an je ne passais pas un seul jour sans souffrir de violentes douleurs de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Décurvato Végétale de Northrop et Lyman et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête n'abandonnait et moi voilà parfaitement guéri."

—SI VOUS ETES FATIGUÉ de prendre ces gros pilules de l'ancien régime, essayez les Petites Pilules de Carter pour le Foie et vous en tirerez profit. Un homme peut tout essayer. Une pilule forme une dose. Essayez-les.

Four \$20.00

Vous pouvez acheter un joli set de salon chez F. Lapointe, il tient le plus grand choix de toute la ville. Allez et voir, 1551 Ste Catherine. Jno-277

Maman III—Il y a trois choses qui méritent l'attention et dont il faut se rappeler au sujet du remède Dawson de Bickel. Il soulage et diminue le mal de tête; le remède est fait en pastilles de crème de chocolat et très agréable au goût; 20 Elles sont parfaitement sûres et il n'y a pas besoin d'autres remèdes après les avoir prises; 30 Elles sont connues sous le nom de crèmes de chocolat de Dawson (Dawson's chocolate creams) et le nom du fabricant, Wallace Dawson, est imprimé en creux rouge sur la travers de la boîte.

Le grand guérisseur des affections pulmonaires est cet excellent remède vendu sous le nom du Sirop Anti-Consumptif de Bickel. Il soulage et diminue la sensibilité des tissus de la gorge et des poumons et constitue un remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, les douleurs et la sensibilité de la poitrine, la bronchite, etc. A guéri nombre de personnes que l'on croyait dans les périodes avancées de la consommation.

Agreeable comme un sirop, sansefoul comme un remède, à nom; l'extermineur des Vers de Mother Graves. Les plus grands vermifuges du siècle.

Pour le Mal de Dents faites usage de "Stop-It" de Dawson

—Chausseries de qualité supérieure aux prix du gros, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

Des compliments Nous avons des compliments tous les jours de la manière dont nos manteaux en fourrure sont faits. Francoeur et Ste Marie, 1490 rue Sainte-Catherine.

—Les habillements pour jeunes garçons et jeunes filles sont des prix extraordinaires par le reste du temps de la vente, chez Carsley, rue Notre-Dame.

Les Candidats en perspective

COMTES Ministériels Oppos. Argeville, Simpson, de Meillon, Rivabaska, Nadeau, Grouard, Bagot, McDonald, Fortier, Beauce, DeLery, Fortier, Beauharnois, Bisson, Bellechasse, Audet, Turgeon, Broome, England, Rocher, Bonaventure, Arsenault, Mercier, Bérubé, LeBlond, Chénier, Chambly, Taillon, Rocheleau, Champlain, Greulier, Trudel (Ind)

Charlevoix, Dauterive, Morin, Chicoutimi, O'Reilly, Robidoux, Chicoutimi, Pettit, Côté, Compton, McIntosh, Gosselin, D-Montagnac, Beauchamp, Dorchester, Pelletier, Taschereau, Drummond, Cenak, Wertz, Gaspé, Flynn, Carrier, Hochelaga, Villeneuve, Huntington, Cameron, Riverview, Stephens, Gosselin, Kharouaska, Desjardins, Jol-Carter, Taillon, Boyer, Jollette, Tullier, Bazinet, Lac St-Jean, Lortie, Laprairie, Doyon, Duhamel, Matton, LeBlond, Chénier, L'Assommoir, Marion, Lévis, Baker, Guay, L'Islet, P. B. Casgrain Ind, Lashinière, Laliberté, Maskinongé, Lessard, Poirer, Rivabaska, King, Whyte, Missisquoi, Spencer, Montcalm, Martin, Montmagny, Vallée, Bernatchez, Montmorency, Casgrain, Langelier, Montmagny, Brunet, St-Jacques, Martineau, Bédard, St-Marie, Boileau, Rainville, St-Laurent, Morris, St-Antoine, Hall, Kennedy, McShane, Napierville, St-Martin, Ste-Marie (Ind), Nicolet, Beaubien, Ottawa, Tétreau, Rochon, Pontiac, Poupore, Tessier, Portneuf, Poupore, Tessier, Québec-Centre, Châteauguay, Rinfret, Est, Carrier, Shebny, Québec-Ouest, Murphy, Kane, Fitzpatrick (Ind), Richelieu, Beaubien, Cardin, Richmond, Bédard, Denison, Rimouski, Tessier, Rouville, Giguère, Girard, Sherbrooke, Savary, DeGrosbois, Sherbrooke, Robertson, Soulanges, Paré, Lovel, St-Yacques, Desmarais, St-Henri, Moineau, Marchand, St-Maurice, Duplessis, Piquet, St-Charles, Farnet, Trois-Rivières, Riou, Riou, Terrobonne, Nantel, Cooke, Verdun, Cholette, Lussier (Ind), Wolfe, Chioyenne, Adam, Yamaska, Blondin, Gladu

Valentins! Valentins! Très grand assortiment de Valentins comiques et de fantaisie en vente à la Librairie C. O. Beauchemin et fils, 250, rue St-Paul, Montréal. Prix spéciaux pour le Commerce. Voir l'annonce de la maison Beauchemin dans nos colonnes pour les APPRÊTS POUR FLEURS.

Il nous faut de l'argent et pour en avoir nous vendrons nos fourrures à n'importe quel prix. Nous sommes décidés à faire des sacrifices et à vendre nos magnifiques fourrures aux prix les plus réduits pour nous procurer de l'argent. Venez voir le plus beaux capots et les plus riches manteaux en seal et en mouton de Perse, les plus beaux casques et les manétons les plus riches, le plus bel assortiment de robes de voitures et le stock le plus riche, le plus varié et le plus considérable de toutes espèces de riches fourrures, Beaux Cadieux, Chas, Desjardins et Cie 1537, Ste-Catherine. 458 97

Bazar Le bazar organisé par l'Association de Charité, sous la présidence de Mme Juge Taschereau, pour le soutien des infirmes de la Providence, s'ouvrira le 15 février prochain, dans les salles de l'Asile de la Providence, 1031 rue Sainte-Catherine, et se terminera le 20.

L'encouragement qui a toujours été donné par la sympathie des citoyens envers cet établissement, suffit aux dames organisatrices pour espérer que leur rôle sera, cette fois encore, couronné de succès. En conséquence, elles invitent leurs amis et le public charitable à leur accorder leur bienveillant concours. Elles prient de plus les personnes qui désirent contribuer à l'ornement des tables de déposer au plus tôt à l'Asile de la Providence, ou à la demeure de Mme la Présidente, 68 rue St-Hubert, les objets qu'elles destinent à cet effet. La moindre offrande sera reçue avec reconnaissance.

Pour des cadeaux utiles allez chez S. Carsley visiter le bazar. Tout y est édit à moitié prix.

ROYAL ELECTRIC COMPANY a été déclaré payable le 15ème jour de Février prochain, et sera envoyé par la maille aux actionnaires, à cette date.

CHAS W. HAGAR, Secrétaire, Montréal, 15 Janvier 1892.

CHEMIN DE FER DELAWARE ET HUDSON LA ROUTE LA PLUS COURTE NEW-YORK Saratoga, Troy, Albany, Boston, Philadelphia, Baltimore et Washington. Et tous les points au Sud et à l'Est.

RAPIDITE—PAS DE DÉLAI Les trains partent de Montréal: 6.30 A.M.—Tous les jours excepté dimanche, arrivant à New-York à 8.30 p.m. Charlevoix de Montréal à New-York. 6.30 P.M.—L'Express de nuit (y compris les dimanches). Le nouveau char d'acier Huffer de Wagner fait le voyage jusqu'à New-York sans changer, arrivant à New-York à 6.45 a.m. le lendemain matin. Ce train correspond directement à Troy et Albany, avec le train char d'acier pour Boston arrivant à 10.45 a.m. Le train de la Maille et Express sont transportés par le chemin de fer de New-York et Albany. Des renseignements sont donnés et les Billets vendus aux hôtels Windsor et Balmora, à tous les bureaux du Grand-Trou et aux bureaux de la compagnie. 143 rue St-Jacques, Montréal. W. BURDICK, W. H. HENRY, Agent Gén. de Passagers, Agent, Albany, N.Y. Montréal.

Dans l'Eau Froide ou dans l'Eau Chaud Avec un peu de PEARLINE, vous pouvez laver votre linge, plus facilement, plus rapidement et plus économiquement que de toute autre manière. Vous le pouvez, disons-nous, mais peut-être n'êtes vous pas obligé de laver. Alors? la facilité de ce mode de lavage ne vous affecte pas autant. Mais la rapidité, la perfection et l'économie qui le caractérisent, doivent vous intéresser. Moins on passe de temps à laver son linge, moins le lavage est dispendieux—c'est de l'argent en poche, que le temps que vous épargnez sur les frotements et l'usure de l'ancienne mode. Mais l'EAU ne fait pas de différence, elle, chaude ou froide, dure ou douce salée ou fraîche, qu'il fasse beau ou mauvais temps. Peu importe, pourvu que vous ayez de la PEARLINE. Quand vous n'en avez pas c'est alors que vous voyez la différence.

Gare Les Colporteurs et les Epiciers sans scrupule vous disent: "Cela est aussi bon que la PEARLINE." CELA EST FAUX. La PEARLINE n'est jamais corrompue et elle est toujours la même. Elle est préparée quelconque à la place de la PEARLINE, faites la seule chose humaine à acheter.

Marchandises de Dentil La place pour acheter les Marchandises de Dentil de toute sorte est chez S. CARSLY.

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

Marchandises de Dentil S. CARSLY, 1677 RUE NOTRE-DAME, 1673, 1675, 1677

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie GUERISSENT

LE MAL DE TETE

BILIEUX

ENVELOPPES 140,000 Enveloppes Blanches No 7

MORTON, PHILLIP & CO

APPRÊTS FLEURS ARTIFICIELLES

ROYAL ELECTRIC COMPANY

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

ROYAL ELECTRIC COMPANY

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

ROYAL ELECTRIC COMPANY

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

ROYAL ELECTRIC COMPANY

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

LES JUIFS PAUVRES
Ils s'établissent rue Prince
L'Association Hebrieuque de New-York...

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

Le Travailleur commencera à paraître trois fois par semaine lundi prochain, le 5 février.
Il y a 446 scieries en opération dans l'Etat de Washington.

IMPUDENCE - DES JEUNES GENS

Lundi après-midi, près de mille enfants et jeunes gens s'amusaient à qui mieux mieux sur la glace de la rivière Merrimack, au-dessus de l'écluse, qu'ils ont fait sauter.

AFFAIRE SIBLEY

Le gouverneur Russell reste ferme
Le gouverneur Russell a répondu à la dernière communication du gouverneur Baileys, du Connecticut, dans laquelle ce dernier demandait d'annuler le mandat d'arrêt.

COUR DE POLICE

Irreguliers et violateurs de la loi des licences
Lowell, 2.
Ce matin, le juge Hadley en ouvrant la cour de police, a eu devant lui un grand nombre de disciples de Bacchus.

UN TRAIT D'HONNETETE

Un nouveau trait d'honnêteté qui fait honneur à son auteur aussi bien qu'à la population canadienne de Lowell en général mérite d'être signalé.

CONSEIL AUX MERES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il est agréable à l'enfant, adouci les gencives, allège la douleur, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée.

ST JACOBS OIL
LE GRAND REMEDE
CONTRE LA DOULEUR
RHUMATISME
NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TETE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRULURES ETC.

LA LOTERIE
PROVINCE DE QUEBEC
Autorisée par la Législature.
VALEUR DES LOTS
\$52,740.00
Tous les lots sont tirés à chaque tirage
Prochain Tirage: le 17 Février
Rappelez-vous que le gros lot est de \$15,000
Prix du Billet... \$1.00
11 Billets pour... \$10

LA FAMILLE PETIT
Nashua, 23 - La famille Petit, dont les premiers représentants firent leur apparition sur le sol américain, il y a plus de dix ans, est originaire de St. Jacques, comté de St. Hyacinthe, P. Q.

A. HURTEAU & FRERE
BOIS DE SCIAGE
92 RUE SANGUINET
MONTREAL

CASTORIA
pour les Bebes et les Enfants.
Le Castoria est un remède sûr et efficace pour les troubles digestifs, la constipation, les coliques, les diarrhées, les vomissements, les maux de ventre, les maux de tête, les maux de gorge, les maux de dents, les maux de gorge, les maux de dents, les maux de gorge, les maux de dents.

SURPRISES!
LA MAISON ARCAD FRERES
RUE SAINT-LAURENT
Offre pour JANVIER et FEVRIER, des chambrés de toutes nuances avec broderies pour convenir à 5 et 7c. Des indiennes garanties valent 15c pour 10c.

LA ROYALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE
Bureau principal au Canada, Montreal.
CAPITAL \$10,000,000
PLACEMENTS \$30,000,000

PATINS! PATINS! PATINS!
CLOCHES ET GRELOTS de voiture à bon marché. BALAIS A TAPIS \$2.25 à \$6.00. METIERS A ETENDRE LES RIDEAUX. RESSORTS DE PORTES PNEUMATIQUES \$5.50 à \$10.00 chaque.

Abonnez-vous à "L'ETENDARD"
Le seul journal français quotidien, au Canada, absolument indépendant des partis politiques.
ABONNEMENT QUOTIDIEN
1 mois \$5.00, 6 mois \$1.50, 12 mois \$3.00

ELECTIONS PROVINCIALES
AUX OFFICIERS RAPORTEURS
En rapport avec les élections du 8 Mars prochain, messieurs les officiers-rapporteurs trouveront à L'ETENDARD la plus grande diligence pour l'impression de Proclamations, Bulletins de vote, Formules, etc., etc.

LE JOURNAL
DE LA SOCIETE
Medico-Chirurgicale Canadienne Française
NOUVELLE-ANGLETERRE
Revue Mensuelle de Médecine, de Chirurgie, d'Hygiène et des Sciences Accessoires.

CHEMIN DE FER
DELAWARE ET HUDSON
LA ROUTE LA PLUS COURTE
NEW-YORK
Saratoga, Troy, Albany, Boston, Philadelphie, Baltimore et Washington.

IMPRESSIONS
LUXE
Les Types Les Plus Récents
DU MEILLEUR GOUT
DE FAÇON A SATISFAIRE
TOUTES LES EXIGENCES
MONTREAL

PACIFIQUE CANADIEN
Les trains laissent Montreal de la gare de la rue Wilson pour
Ottawa 7.30 a.m., \$11.45 a.m., 4.15 p.m.
Boston 8.00 a.m., \$8.15 p.m.
Portland 9.00 a.m., \$8.15 p.m.
Toronto 9.30 a.m., \$8.15 p.m.
Detroit, Chicago, etc., \$8.15 p.m.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL
1891-ARRANGEMENTS D'HIVER-1892
A partir du 15 Octobre 1891, les trains express de passage quotidiens circuleront chaque jour les dimanches exceptés comme suit:

CHEMIN DE FER
VERMONT CENTRAL
Changements importants dans le service des Trains
Nouveaux Trains pour New-York et Boston
Quatre Trains Express pour New-York
Quatre Trains Express pour Boston

POUR BOSTON
7.30 A.M. Express de nuit via Rutland, Troy et Albany, arrivant à Boston à 10.00 P.M.
8.50 A.M. Train rapide de nuit via Troy et Albany, arrivant à New-York à 6.45 A.M.

POUR NEW-YORK
7.30 A.M. Train rapide de nuit via Rutland, Troy et Albany, arrivant à New-York à 6.45 A.M.
8.50 P.M. Train rapide de nuit via Troy et Albany, arrivant à New-York à 6.45 A.M.

Montreal, et Concord R. R.
Pour tous les Points du Canada et de l'Ontario via Plymouth et Wells River, connection avec le Pacifique Canadien.

IMPRESSIONS
POUR CHEMINS DE FER
- ET LE -
PLACARDS, PANCARTES, CARTES D'AFFAIRES, Entêtes de Lettres, Blancs de comptes, Blancs de reçus, Blancs de billets, Memorandums, LETTRES

FUNERAIRES
IMPRIMERIE DE "L'ETENDARD"
35-Rue St-Jacques-35
26 Rue des Fortifications,

BANDE AUX DIAMANTS

"Mon nom est Neil J. Bathurst, et je suis un détective. Je vins pour la première fois à Westford au commencement de l'été, en juin, je crois, pour affaires de ma profession.
" A ma grande surprise, et tout à fait par hasard, j'y rencontrai sir Clifford Heathere fille qui n'était connue ici que comme le docteur Heath. Mes affaires à Westford se rapportaient en rien à sir Clifford; mais, avant que je quittasse la ville, le troisième jour après mon arrivée, je découvris qu'il avait un ennemi. Je partis, pour revenir, peu de temps après, et je m'engageai parmi les ouvriers de l'usine. Brooks, le mécanicien ivrogne, c'était moi. M. Lamotte m'engagea deux fois, et deux fois me donna mon compte à cause de mon compte à cause de mon intempérance. J'étais devenu l'ami intime de John Burrill, dont j'avais réussi à gagner toute la confiance. J'étais également en bons termes avec Nancy Burrill, sa femme divorcée, et je sus par elle un grand nombre de choses importantes.
" Au commencement de l'automne, j'appris que les ennemis de Clifford Heath avaient commencé à agir et combiné un plan de campagne contre lui. A peu près à la même époque, je reconnus qu'il était nécessaire de surveiller certaines personnes, et je fis venir à Westford un de mes agents, un garçon tout jeune encore mais déjà très adroit, pour qu'il me renseignât sur leurs faits et gestes. Il me servit à souhait. Il n'est pas ici, son témoignage n'étant pas nécessaire.
" J'avais alors, comprenez-le bien, plus d'une opération à mener à bonne fin. J'étais encore engagé dans l'affaire qui m'avait amené à Westford dès le principe, et j'étais décidé à déjouer les desseins de l'ennemi de sir Clifford. Lui, sir Clifford, ignorait la présence dans le pays, et il est probable qu'il ignorait également le complot tramé contre lui.
" Dans les premiers jours de novembre, je trouvai l'occasion de repaître sous un nouveau déguisement. Brooks avait rempli sa tâche. En conséquence, en tant que Brooks, je partis un matin pour New-York, en laissant mon surveillant sur le champ de bataille. Jasper Lamotte partit pour la ville par le même train que moi, et, singulière coïncidence, il revint à Westford dans celui qui m'y ramena. J'étais alors M. Wedron, un attorney, et j'avais amené avec moi un autre assistant (car le complot était devenu sérieux) qui s'était déguisé en colporteur de livres. Je n'avais été absent que quarant-huit heures; mais, pendant ce temps, le drame avait subi une complète transformation.
" Je n'étais pas depuis une heure à Westford que je reçus le rapport de mon jeune agent: John Burrill avait été assassiné! C'était pour moi un désappointement. J'avais toujours cru et très fermement que Burrill ferait, quelque jour, un travail honnête dans une prison d'Etat, et j'étais presque préparé à faire quelques arrestations.
" J'assistai à l'enquête, et de nouveau je fus désappointé. Les ennemis de sir Clifford avaient abandonné leur premier projet par sa ruine et réussi à faire peser sur lui ce misérable crime.
" Le détective Bathurst continua ainsi sa déposition:
" En assistant à l'enquête en présence de tous les acteurs dans cette tragédie, et en écoutant leurs témoignages devant le coroner, je décidai quel parti je devais prendre: je laisserais de côté mes autres opérations, et je me dévouerais à la tâche de découvrir le meurtrier de Burrill.
" Je me présentai donc à M. O'Meara et lui fis connaître mon identité. Nous convînmes d'agir de concert et nous nous mîmes immédiatement à la besogne.
" Je savais que Frank Lamotte était l'ennemi secret de sir Clifford, et, naturellement, je me mis à l'étudier, à le surveiller.
" Vous avez entendu sa déposition. Vous savez donc comme il lui avait été facile, d'abord, de suivre et de tuer John Burrill, et, ensuite, de faire peser les soupçons sur un homme innocent. J'aurais pu l'accuser ouvertement et appuyer mon accusation sur d'accablantes présomptions; mais cela n'aurait pas justifié sir Clifford et n'aurait servi qu'à embrouiller les choses. Ce que je voulais, c'était une preuve positive, absolue. J'attendis donc et continuai à étudier l'affaire. J'étais certain d'une chose, cependant; Frank Lamotte, coupable ou innocent, en savait plus long sur ce meurtre qu'il ne consentait à l'avouer.
" Un jour, dans une conversation avec Miss Wardour, je mentionnai par hasard le nom d'Evan Lamotte, ajoutant quelques paroles peu flatteuses pour ce jeune homme. Miss Wardour prit immédiatement sa défense. Elle m'assura qu'il n'était pas ce que l'on croyait, et qu'en dépit de ses défauts et de sa déplorable faiblesse il avait de nobles qualités. Elle me raconta comment il était venu la trouver, encore sous le coup de la douleur que lui causait la fuite de sa sœur. Elle me décrivit son affection passionnée pour cette malheureuse fille, la seule personne au monde qu'il aimât véritablement, la seule qui eût jamais été bonne pour lui. Elle me dit comment il était parvenu, en se calomniant lui-même, à faire croire que sa sœur s'était sacrifiée pour le sauver du déshonneur, et à cacher ainsi le véritable motif de sa fuite.
" Miss Wardour me dit tout cela, et bien d'autres choses encore à la louange d'Evan; et, ici, permettez-moi d'ajouter qu'en étudiant John Burrill et Frank Lamotte j'avais découvert que l'on avait fait croire à Sybil que l'honneur et la sécurité de son père et de son frère aîné dépendaient de son sacrifice, quand, au contraire, la vérité était qu'elle avait été vendue, oui, vendue, tout simplement pour leur convenance leur profit.
" Vous avez toujours considéré Jasper Lamotte comme un homme honorable... Le jour de l'enterrement de John Burrill, je repris mon déguisement, celui de Brooks, et me présentai à Magleton. Je dis à Nancy Lamotte que je venais comme ami de Burrill l'avertir que, si Nancy restait à Westford, elle serait citée au procès et pourrait dire des choses peu honorables sur son genre.
" C'était un piège, et il y tomba, Jasper Lamotte me donna de l'argent pour remettre à Nancy Burrill afin qu'elle s'éloignât. Jasper Lamotte s'est donc juré devant cette Cour. C'est aux officiers de la loi à se souvenir de ce fait.
" Maintenant, pour en revenir à Evan Lamotte, quand j'entendis Miss Wardour le justifier avec tant d'ardeur, je me dis: "C'est là mon homme. Lui seul peut éclaircir le mystère." C'était pour moi clair comme le jour.
" Il était nécessaire que je le visse. Mais j'appris bientôt qu'il était dangereusement malade et n'avait pas sa raison. Je ne pouvais donc qu'attendre. Je fis la connaissance du docteur Benoit, et par lui j'eus chaque jour des nouvelles de son malade.
" A la onzième heure, quand je commençais à désespérer de son rétablissement, le docteur m'apprit que la raison lui était revenue, et qu'il était en état de m'entendre.
" En conséquence, aujourd'hui, au moment même où le procès commençait, je partis pour Magleton et je vis Evan Lamotte. Je lui dis que Clifford Heath était accusé du meurtre de John Burrill, et que toutes les preuves étaient contre lui.
" Il n'est pas nécessaire de répéter ce qui se passa entre nous. Le résultat est qu'Evan vient dans cette Cour, de son propre mouvement, et de sa propre volonté, et que son désir est qu'il lui soit permis de dire sa propre histoire.
" Il vient librement, ne demandant rien, n'espérant rien, et, quand cette assemblée aura entendu sa déposition, tous, j'en suis certain, se joindront à moi pour le déclarer digne de notre estime et de notre pitié.
" Il y avait une expression si étrange, si surnaturelle dans les yeux d'Evan Lamotte qu'un silence de mort régna dans toute la salle, quand il s'avança pour prendre place au banc des témoins.
" Il prêta serment d'une voix faible et sourde, mais ferme et pleine de décision. Il respira péniblement; ses paroles étaient entrecoupées, et la fatigue que lui causaient ses efforts pour parler était évidente. Il eut cependant la force d'aller jusqu'au bout de sa déposition.
" Quand j'appris, commençai-je, que la vie de ma sœur était à jamais brisée, je devins fou de douleur. Pendant un temps, je ne sus pas pourquoi elle s'était ainsi déshonorée, mais je me jurai de le savoir, et je me mis à espionner ma famille.
" J'ai fait le guet, j'ai écouté, et j'ai appris pourquoi Sybil s'était sacrifiée.
" Quand Burrill et Sybil rentrèrent à la maison, je vis le désespoir sur le visage de Sybil. Chaque jour il devint plus intolérable. Ses yeux se cruciaient et prenaient une expression farouche, pleine d'une frayeur et d'une horreur indicibles. Sa pâleur, sa maigreur, le tremblement perpétuel de ses mains, tout me prenait à témoin et renouvelait ma folie. Je résolus de la rendre libre, d'une manière ou de l'autre.
" Je ne cessais d'y songer. De jour en jour, Burrill se montrait plus bestial, plus abruti, plus méprisable. Les forces de ma sœur l'abandonnaient de plus en plus. Sa raison s'altérait.
" Je commençai par me lever avec Burrill, je le flattai, je me grisai avec lui. J'étais moi-même tombé si bas qu'il se trouvait à son aise dans ma société; mais, ivre ou de sang-froid, je n'oubliai jamais ma résolution. Les choses allaient de mal en pis. Il s'agissait de la vie de Sybil ou de la sienne. Comment aurais-je pu hésiter? Ce n'était pas ma sœur qui devait être sacrifiée!

INCIDENT ET LEÇON

M. Mercier ne cherche plus à se défendre, il se contente d'attaquer les autres. Dans son récent discours prononcé à Ste Claire, il s'est surtout appliqué à égraser M. L. P. Pelletier, à qui il en veut d'une manière toute particulière. Il a en devant l'assemblée des déclarations de plusieurs personnes plus ou moins connues à Québec, accusant M. Pelletier d'avoir fait un mauvais usage de son influence politique dans le temps où il appuyait l'ancien cabinet.

M. Pelletier, averti de ce que M. Mercier devait faire, s'est fait donner, par les mêmes personnes, des déclarations tout à fait opposées à celles que M. Mercier s'était procurées.

Intulte de dire que le témoignage de gens qui disent ainsi blanc et noir n'a produit aucun effet, soit sur l'assemblée de Ste Claire, soit sur le public en général.

Du reste, M. Mercier n'accuse pas M. Pelletier d'avoir rien fait de préhensible avant que celui-ci eût commencé à donner son appui aux libéraux, ni depuis qu'il leur a retré. Tous les actes que l'ancien premier ministre reproche au secrétaire provincial auraient été commis pendant que M. Pelletier était l'ami politique de Mercier, des Pacaud et des Langelier. Donc en supposant même que les accusations portées contre M. Pelletier seraient considérées comme prouvées, M. Mercier n'aurait réussi qu'à établir, encore une fois, combien il est dangereux de fréquenter des hommes politiques de l'école libérale, que ces hommes s'appellent conservateurs, libéraux ou nationaux. C'est une école où l'on n'apprend rien de bon, c'est une compagnie où il est difficile de ne pas se compromettre.

C'est là la leçon qu'il faut tirer de cet incident de Ste Claire. — La Vérité.

AUX ELECTEURS

Messieurs et chers concitoyens, Un grand nombre d'entre vous m'ayant priés d'accepter la candidature ministérielle dans votre division électorale, j'ai dû demander quelques jours de réflexion avant de donner une réponse définitive.

Bien que je sois très sensible aux démonstrations d'estime et de confiance dont j'ai été l'objet en cette occasion, je ne vois offert de déclinier l'honneur qui m'est offert. Mes occupations nombreuses et incessantes ne me permettraient pas de consacrer au soin des affaires publiques le temps nécessaire. J'ai une trop haute idée de la mission d'un représentant pour accepter un tel mandat sans être sûr de pouvoir le remplir aussi pleinement, aussi consciencieusement qu'il lui doit l'être.

Il me faudrait négliger, ou mes propres affaires ou celles du pays. Je ne puis sacrifier les miennes et ne voulant pas mettre les vôtres en souffrance, il est plus loyal pour moi de ne pas accepter la responsabilité.

En prenant cette détermination, je dois remercier cordialement les nombreux amis qui avaient bien voulu jeter les yeux sur moi pour représenter une si importante division électorale.

Le candidat ministériel qu'ils choisissent pourra compter sur mon appui et mon entier concours.

Je demeure avec respect Messieurs, Votre tout dévoué, J. O. DUPUIS

DIVISION SAINTE MARIE

L'oeuvrier Robert sera candidat Encore un indépendant Il paraissait bien entendu que si l'oeuvrier Martineau était le candidat du gouvernement, dans la division Ste Marie, l'oeuvrier Robert ne lui ferait point d'opposition.

M. Boileau, le candidat ouvrier, continuait à faire des assemblées nombreuses. M. Martineau, qui avait accepté la candidature comme partisan de M. de Boucherville, avait aujourd'hui décidé de rester dans la vie privée à cause de l'indécision où paraissent être des ministres à son égard.

M. Robert accepta immédiatement de venir sur les rangs comme candidat de l'ex-gouvernement. Seulement pas plus que les autres candidats qui ont soulevé leur réputation, M. Robert n'osera pas déclarer qu'il est le candidat de l'administration véreuse qui vient de s'abîmer dans la fange.

Aussi, M. Robert a-t-il déclaré aujourd'hui à l'un de nos reporters, qu'il se présente comme tout à fait indépendant. Il n'y a pas un homme, à part Pacaud, Langelier, Tarte et les autres membres de la clique, qui oseront se présenter comme ministres de M. Mercier. Seulement, tous ces indépendants, n'en imposent pas au peuple, car on connaît leur couleur et le truc.

M. Bédard qui n'a plus 5 électeurs sur 10, même parmi les ouvriers, ira quand même jusqu'à bout.

COMTÉ D'HOCHELAGA

Il est question d'un candidat ouvrier Hier soir, le Conseil Central des Métiers et du Travail a tenu une séance très animée. M. Téléphoneur St Pierre, membre de l'Union Typographique Jacques-Cartier, avait envoyé son programme qu'il s'obligeait à suivre si le Conseil le choisissait comme candidat ouvrier du comté d'Hochelaga.

Une première motion fut faite pour remettre à plus tard la considération de ce programme, mais la motion fut perdue. Une deuxième proposition tendant à faire examiner le programme immédiatement se passa à la majorité des voix.

UN GROS FEU

Donnages d'environ \$25,000 Hier soir, à 10 heures, un incendie a éclaté au quatrième étage de l'établissement de MM. Allain et Catelli, imprimeurs, 10, Place Jacques-Cartier. et y a causé de nombreux dommages. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, les flammes avaient déjà percé le toit. Une heure de travail a suffi pour maîtriser l'incendie. Les presses et autres machines sont quelques-unes endommagées par l'eau. Se trouvant sur le toit, les pompiers ont posé des postes Nos 1, 2, 6, 7, 8, et tous se sont acquittés de leur devoir d'une manière admirable. 20,000 livres de papier ainsi que 20,000 jeux de cartes sont détruits. Le feu n'a causé des dommages qu'à l'étage supérieur; les autres étages sont endommagés par l'eau. Les hommes du corps de sauvetage du poste No 2, sous la direction du capitaine Dubois, ont étendu 90 courants, ce qui a évité pour plusieurs mille piastres de dommages.

LE FLEUVE

Les cultivateurs de la rive sud sont venus en bon nombre, au marché, ce matin, par le chemin de traverse de Longueuil. Le chemin de Ste-Catherine, en bas, qui avait été abandonné à cause de la mauvaise qualité de la glace, sera fini, ce soir, nous assure-t-on, au département des chemins. Le chemin de Laprairie pourrait bien manquer, cette année; on n'a pas encore commencé à y travailler.

FEU LE DOCTEUR TRUDEL

Nous avons le regret d'annoncer le décès du docteur Tancrède Trudel qui a succombé à une bronchite dégénérée en phthisie. Le docteur Tancrède Trudel était universellement connu et estimé non seulement à Montréal, mais dans toute la province. Après un brillant cours d'études au séminaire de Ste Thérèse il se livra à l'étude de la médecine et il fut admis à la pratique en 1873. Ses aptitudes pour la médecine le portaient surtout vers la musique. Doué d'une voix élevée et agréable et de talents peu communs, il devint bientôt le ténor à la mode. En 1878, Cahix Lavalley lui confia le rôle de "George" lorsqu'il fit représenter la "Dame Blanche", et quelques années plus tard, à Québec il était chargé de chanter les principaux rôles de la cantate composée par Lavalley pour fêter l'arrivée de la princesse Louise.

Le Dr Trudel était âgé de 43 ans. Il laisse une femme et trois petits enfants. Les funérailles auront lieu demain, samedi.

Le convoi funéraire laissera la résidence du défunt No 13 rue Notre-Dame de Lourdes à 7 heures précises pour se rendre à l'église St Jacques.

Tous les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres de tous les chœurs de la ville sont priés de se réunir à l'église et de prêter leur concours aux amis du défunt. On chantera la messe harmonisée de l'abbé Perreault.

LAO TEMISAMIQUE

L'assemblée générale annuelle de la société de colonisation du lac Temisaminique a eu lieu mardi soir, dans les salles de l'Institut Canadien-Français à Ottawa. Le président fit un rapport verbal très détaillé des opérations de l'année dernière et déclara que tous les sociétaires étaient maintenant en possession de leurs lots et qu'il restait à veiller à ces mêmes lots, intérêts.

L'assemblée a aussi procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction et tous les anciens membres furent réélus dans leur charge respectivement. MM. Paul, F. C. Dumais et M. Samson furent élus auditeurs.

L'ANNEXION DE ST LOUIS

MM. les conseillers Lafontaine, Stuart, Henri, Duc et Lefebvre ont été nommés pour s'occuper de la question d'annexion à Montréal.

Le conseil municipal de Saint-Louis a aussi donné instruction à son comité d'intercession pour faire briser le contrat d'approvisionnement d'eau passé avec la "Montreal Water & Power Co.", qui n'aurait pas fait à temps son premier paiement à la municipalité.

UNE SERIE DE MORTS SUBITES

Madame Martel, mère de M. Edouard Martel, fermier, résidant à la quatrième concession de St Augustin, comté de Portneuf, âgée de 75 ans, a été trouvée morte dans son lit, mercredi matin. Elle était indisposée depuis quelques jours.

M. Venant Drouin, un vieux cultivateur de St Giles, a aussi été trouvé mort dans son lit la semaine dernière. Dans ces deux cas, le coroner Delisle a été notifié, mais il n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

La semaine dernière, un cultivateur de Ste Croix, comté de Lotbinière, Louis Hébert, âgé de 55 ans, est mort subitement d'une congestion des pommions. M. le député coroner Legendre a tenu une enquête et les jurés ont rendu un verdict conforme aux faits.

NECROLOGIE

Le trente janvier dernier est décédé presque subitement à Rigaud, Evraïste Quessel, cultivateur du lieu. La mort d'ordinaire fait trembler, mais l'homme juste et craignant Dieu la voit arriver avec calme et résignation. La vie de M. Quessel a été honnête et charitable. Son service a été chanté le 2 courant par son cousin le chanoine J. P. Bélanger, curé de St André Avelin, assisté des RR. MM. Théoret et D. Bélanger. Le chrême de chant sous la direction de J. B. Charlebois a grandement rehaussé la cérémonie funéraire. Président de la Ligue du Sacré-Coeur, tous les membres, avec insignes, assistaient aux funérailles. L'affluence des personnes présentes était considérable. De toutes parts on a voulu venir rendre hommage à la vertu et à la piété de ce bon homme et à sa tombe et à son tombeau. M. Quessel était le père de Sour Quessel et beau-frère de Sour Sabourin, de la communauté des Sœurs Grises, de Montréal.

Nous offrons nos condoléances à la famille. Les journaux amis sont priés de reproduire. UN AMI.

COMTÉ D'HOCHELAGA

Il est question d'un candidat ouvrier Hier soir, le Conseil Central des Métiers et du Travail a tenu une séance très animée. M. Téléphoneur St Pierre, membre de l'Union Typographique Jacques-Cartier, avait envoyé son programme qu'il s'obligeait à suivre si le Conseil le choisissait comme candidat ouvrier du comté d'Hochelaga.

Une première motion fut faite pour remettre à plus tard la considération de ce programme, mais la motion fut perdue. Une deuxième proposition tendant à faire examiner le programme immédiatement se passa à la majorité des voix.

BULLETIN ELECTORAL

Le Manuel d'Hygiène Le Dr Sévérius Lachapelle écrit une lettre aux journaux, pour expliquer la vente de son Manuel d'Hygiène au gouvernement Mercier, et par dédicace pour ses confrères médecins, afin qu'aucun ne croie qu'il s'agit d'un autre médecin que lui-même.

Verchers Il est grandement rumeur que M. Joseph Durand, ancien marchand et pilote braché, de la paroisse de Contrecoeur, sera le candidat choisi en opposition à M. Lussier, ex-député du régime de M. Pratte, par un grand nombre de libéraux influents du comté.

Les visiteurs de Malone Les membres de la chambre de commerce de Malone, N. Y., et leurs amis, qui sont venus visiter Montréal ont envoyé des lettres de remerciements à M. Frédoir, président; J. J. Lambert, 2e vice-président; J. J. Beauchamp, 3e vice-président; A. A. T. de Montigny, trésorier; Louis D. Gareau, jr, secrétaire, et G. Coderre, commandant.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

LE MANUEL D'HYGIENE

Le Dr Sévérius Lachapelle écrit une lettre aux journaux, pour expliquer la vente de son Manuel d'Hygiène au gouvernement Mercier, et par dédicace pour ses confrères médecins, afin qu'aucun ne croie qu'il s'agit d'un autre médecin que lui-même.

Verchers Il est grandement rumeur que M. Joseph Durand, ancien marchand et pilote braché, de la paroisse de Contrecoeur, sera le candidat choisi en opposition à M. Lussier, ex-député du régime de M. Pratte, par un grand nombre de libéraux influents du comté.

Les visiteurs de Malone Les membres de la chambre de commerce de Malone, N. Y., et leurs amis, qui sont venus visiter Montréal ont envoyé des lettres de remerciements à M. Frédoir, président; J. J. Lambert, 2e vice-président; J. J. Beauchamp, 3e vice-président; A. A. T. de Montigny, trésorier; Louis D. Gareau, jr, secrétaire, et G. Coderre, commandant.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

Incendies Le feu qui couvait chez M. Hurlbut, s'est de nouveau déclaré ce matin vers 11 heures. Les flammes étaient dans le toit, et pas un escalier pour l'attendre. La pompe chimique n'a pas suffi et il a fallu lancer un jet d'eau qui a causé des dommages considérables au grain.

SEANCE MUSICALE

Une séance musicale aura lieu samedi, le 5 courant, à 3 heures p. m. dans les salles de piano de M. L. E. N. Pratte, 1078 rue Notre-Dame.

Le programme suivant sera exécuté sur l'orgue de M. Pratte: 1. Marche militaire par M. Edouard Clark, pianista. 2. Fantaisie brillante. 3. Symphonie No 1 de Beethoven. 4. Schumann. 5. En automne. 6. Liszt. 7. Chopin. 8. M. E. CLARK. 9. Danse Honorifique No 6 et 7. 10. Bruch. 11. Toccata. 12. Dupont. 13. Si offensa j'étai. 14. Liszt. 15. M. E. CLARK.

Les personnes qui désireront assister à cette séance, seront admises en présentant leur carte de visite.

—Lundi le 6 courant à l'église St Pierre à sept heures et demie sera chanté le service anniversaire de feu M. Frédéric Gariépy. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister. 20-2

DECEES

En cette ville, le 3 février 1892. Monsieur Eusèbe Villeneuve, autre fois de la paroisse de St-Esprit, à l'âge de 73 ans et deux mois. Les funérailles auront lieu, samedi, matin, à 7 heures précises, le convoi funéraire partira de la demeure du défunt No 50 rue Ibeville, à 7 heures, pour se rendre à l'église de St Vincent de Paul, et de là au cimetière de la côte des Neiges; lieu de la sépulture.